

Compte rendu de la réunion de CD du 06 Juin 2020

Présents :

Jean Christophe BLERREAU
David BRUAN
Alex CAMUS
Michel FAVRE
Johan ROUCHON
Christophe VACHER

Absents :

Grégory BROUILLIARD
Marine DEPUYDT
Maxime WATERNAUX

Mise en place des cours avec un moniteur pour des adultes sur des créneaux libres tels que lundi et samedi à Montataire ou dimanche à Chantilly (forte demande par les autonomes).

Il faudra effectuer un sondage sur la motivation réelle et le nombre des demandeurs. Envisager l'intervention d'un D.E. en fonction de la fréquence et la durée des créneaux, et des tarifs appliqués.

Mise en place de sorties courtes ou longues selon les demandeurs.

A envisager après réflexion sur une organisation maison ou appel à un organisme spécialisé. Présence d'un nombre suffisant d'initiateurs, voire d'un D.E. pour une sortie en grandes voies.

Mise en place de cours sur les manips de cordes 2 à 3 fois par an.

Pourrait être effectué à la demande pour des personnes motivées pour la grimpe en extérieur. Il faudra bien préciser sur la rubrique Larris du site Web, qu'un grimpeur en tête expérimenté est indispensable pour toute cordée.

Mettre en place et afficher un planning pour le changement de 2 ou 3 voies tous les 3 mois sur les murs de Montataire et Chantilly.

Déjà envisagé, mais ne pourra être mis en place qu'après renouvellement des voies. Il pourra être envisagé d'acheter des prises neuves, monochromes et de se débarrasser des plus anciennes qui encombrant les coffres.

François doit être contacté pour une éventuelle séance de renouvellement des voies, mais tout dépend encore des autorisations d'accès au mur par la Mairie.

Il est envisagé d'ouvrir de nouvelles voies à Montataire d'ici la rentrée.

La peinture de la grotte est au point mort par le choix difficile d'une peinture adaptée.

Proposer le teeshirt officiel de SOE en plus sur les bulletins d'inscription à SOE (vue régulièrement dans certain club).

L'option sera présente sur la fiche d'inscription 2020-21.

Organisation et tenue de la prochaine assemblée générale.

Pour le moment il a été retenu la date du 26 juin avec toujours l'incertitude de ce que sera la phase 3 du déconfinement le 21 juin. En attendant les convocations seront envoyées pour respecter les délais statutaires, en précisant bien que l'on sera réellement fixé que le 21 sur la faisabilité.